



**GUIDE
INVESTISSEUR**



Conseiller en Investissement Participatif (CIP) immatriculé
auprès de l'ORIAS sous le numéro 14004775



Kiosk to invest

Est une plateforme de financement participatif en capital qui permet d'investir dans des projets d'entreprises à fort potentiel de croissance et de contribuer au développement de l'économie locale.



Investisseurs

Kiosk to invest vous présente des start-up et PME de croissance ayant un projet de développement. Vous pouvez devenir investisseur pour diverses raisons :

- Pour diversifier votre patrimoine.
- Car vous pouvez investir dans des projets recommandés par la plateforme et en adéquation avec votre profil d'investissement ainsi que vos intérêts.
- Pour contribuer au dynamisme de l'économie et à la création des emplois de demain.
- Car vous êtes intéressé(e) par les avantages fiscaux (sous conditions) et par le gain issu d'un retour sur investissement, des dividendes ou de la revente malgré les risques de pertes en capital.

Risques

Avertissement : Investir comporte des risques de perte en capital et des difficultés à revendre les titres.

Si vous souhaitez bénéficier d'avantages fiscaux, vous êtes tenus de conserver vos actions au minimum 5 ans.

Avantages fiscaux (valide au 1/01/2017) :

- Au titre de l'IR : 25% des versements effectués pour un maximum de 50 000 € investis.
- Au titre d'un PEA : Exonération sur dividendes et plus values.



Frais

Investisseur : Une commission de souscription de 4% TTC du montant investi. Pas de frais de gestion, ni de frais de sortie.

Entrepreneur : 1 800 € de commission d'admission et de 11,4% à 8,4% TTC à régler selon le montant de la levée de fonds réalisée.

Inscription

Pour découvrir les entreprises sélectionnées et investir dans un ou plusieurs projets, vous devez au préalable vous inscrire sur la plateforme.

S'INSCRIRE

Complétez le formulaire avec vos nom, prénom, email et mot de passe pour vous enregistrer. Vous avez dès lors accès à un 1er niveau d'informations.

Pour consulter l'intégralité des documents (bilans, documents juridiques, évaluations, etc.) et pour investir, vous devrez compléter votre « profil investisseur » et soumettre votre demande d'inscription.

COMPLÉTER SON PROFIL

Nous vous proposons une inscription 100% en ligne avec signature électronique. Munissez-vous des documents suivants (format .pdf ou .jpg) :

- Une copie recto/verso de votre carte d'identité ou passeport.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Un RIB.

(A compléter pour les personnes morales d'un extrait Kbis, d'une copie des statuts, de la liste des signatures autorisées à engager la structure et de la liste des personnes détenant au moins 25% de la structure).

INVESTIR

Sous réserve de validation de votre dossier (24h si jours ouvrés), vous pourrez accéder à l'ensemble des informations et investir dans les projets qui vous intéressent.

Confiance

Kiosk to invest effectue une sélection rigoureuse des projets d'entreprises présentés sur la plateforme à la suite d'un processus d'admission : Analyse financière, pré-valorisation de l'entreprise, validation par un comité d'admission.




Les entreprises doivent avoir un projet de développement ainsi que démontrer l'existence d'un marché et avoir réalisé un 1er chiffre d'affaires.

A noter, malgré tout le soin apporté à cette démarche, Kiosk to invest ne peut garantir le rendement futur des opérations.



Contact

Vous avez d'autres questions ? N'hésitez pas à nous contacter :

 www.kiosktoinvest.com
 contact@kiosktoinvest.com
 02 31 54 67 50

Retrouvez également l'ensemble de notre actualité sur les réseaux sociaux :

